



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Riec-sur-Bélon (29)

L'aménagement de la place Yves Loudoux en lieu de vie et de rencontre

La valorisation de cette place redonne vie au cœur de bourg à travers les marchés, les festivités et l'accueil touristique. Sa conception a intégré les enjeux liés à l'eau, l'énergie, les transports et a favorisé aussi les matériaux locaux, autre source de retombée économique locale.

Riec-sur-Bélon est une commune littorale de 4200 habitants bordée par le ria de l'Aven et celui du Bélon, particulièrement réputé pour son activité ostréicole. La qualité de ses paysages, mais également sa situation entre Quimper et Lorient le long de la RN165, rendent la commune attractive à la fois pour les touristes et pour de nouveaux habitants.

Ces facteurs d'attractivité sont aussi sources de tensions foncières. Pour y remédier, la municipalité a décidé d'agir à travers différentes actions, par exemple en diversifiant l'offre en logements et en réduisant la taille des terrains à bâtir. Ces derniers seront en outre contenus dans l'enveloppe urbaine existante, grâce à une connaissance fine du potentiel foncier mutable.

Ces actions permettent dans le même temps d'agir contre l'étalement urbain, particulièrement coûteux pour la collectivité en routes, éclairage, réseaux et engendrant de surcroît le grignotage des terres agricoles et la disparition des emplois associés.

Pour donner envie de réhabiter le centre-bourg, la commune y propose aussi des services de qualité et accessibles à pied ou en vélo. Un plan de déplacements doux est en cours de développement.

➤ Les objectifs initiaux

Le projet de la place Yves Loudoux s'inscrit dans cette volonté de dynamisation du centre-bourg.



La halle, un jour de marché avec au fond l'office du tourisme

C'est en 2006 que la municipalité décide de réaménager ce vaste parking, à deux pas de l'église. Son organisation s'avère peu fonctionnelle pour l'accueil du marché qui s'y installe une à deux fois par semaine.

L'objectif est d'apporter une qualité paysagère à cette place et d'en réorganiser les espaces pour en faire un lieu vivant, où le piéton est prioritaire.

La dynamisation du marché, mais aussi celle de l'accueil touristique, tous deux à la source d'une activité économique non négligeable, font partie intégrante du projet.

Les élus tiennent aussi à intégrer des critères de développement durable.

Une requalification nécessaire



Avant son aménagement, la place constituée d'une voirie surdimensionnée, formait un espace perdu en plein centre-bourg. L'aspect bitumé était peu engageant pour les piétons. L'absence de prises électriques rendait peu pratique l'installation du marché. ■

➤ Les principales étapes

Début 2007, les élus lancent une étude de programmation qu'ils confient au bureau d'études ARIA. Elle permet de préciser le projet avant le recrutement de la maîtrise d'œuvre. Fin 2007, les cabinets Egis Aménagement (urbanistes) et Atelier du Lieu (architectes) sont retenus pour la maîtrise d'œuvre. L'avant projet définitif est validé par le conseil municipal avant l'été 2008. Le premier coup de pioche est donné en janvier 2009. Les travaux durent 18 mois. La place Yves Loudoux est inaugurée le 14 juillet 2010.

➤ Une volonté forte pour un aménagement durable

Les élus intègrent des critères forts de développement durable, en faisant notamment les choix suivants :

Impliquer les citoyens

3 réunions publiques sont organisées pour concerter les Riécois : en mai 2007 sur les résultats du programme, en janvier et juin 2008 sur l'avant projet sommaire et définitif.

2 autres rencontres sont organisées pour connaître les attentes des futurs usagers : en novembre 2007 avec les riverains et en janvier 2008 avec les jeunes Riécois.

Respecter l'environnement

L'eau de pluie est pour partie infiltrée dans le sol grâce à l'utilisation de matériaux perméables, la majorité de l'eau étant collectée dans

“ La nouvelle place est appréciée par les déballeurs du marché et les organisateurs d'animations estivales. C'est devenue un lieu central dans la vie riécoise.



Sébastien Miossec, maire

une noue paysagère puis récupérée dans une bache souterraine pour être recyclée (arrosage, sanitaires). Le toit du bâtiment de l'office du tourisme est végétalisé. Le goudron utilisé a été posé à température modérée. Les matériaux utilisés sont pour beaucoup naturels (bois, granit).

La circulation sur la place donne priorité aux piétons et vélos. On y trouve également un arrêt de bus.

Créer un espace pour tous

Près de la noue paysagère a été aménagé un espace de jeux pour enfants. Toute la place, prioritaire pour les piétons, est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Une bonne partie est couverte, offrant un confort pour le marché et les festivités. Pour pallier au vent d'ouest qui s'engouffrait sous la halle, des écrans protecteurs et végétalisés ont été installés.

Dynamiser l'économie

L'un des premiers objectifs de cet aménagement était de redynamiser le marché et c'est une réussite. La



La halle en construction avec les piliers de granit et la charpente en bois

présence d'un toit et de prises électriques bien réparties sont des plus indéniables.

L'installation de l'office du tourisme à l'intersection de la départementale permet de le rendre plus visible. Son agrandissement et son confort thermique le rendent plus accueillant à la fois pour les salariés et les touristes. La halle permet aussi de multiplier les festivités en période estivale et favorise là aussi la venue des visiteurs.

Matériaux locaux

La commune a veillé à utiliser des matériaux locaux pour la halle. C'était une priorité des élus pour limiter le transport et favoriser l'emploi local. Mis en oeuvre par la SCOP MCA (Plonevez-du-Faou), les poutres ont été fabriquées par Gauthier Lamellé-collé (Sérent). L'ensemble du bois, poutres et bardage, est en Douglas, d'origine française. Le granit est acheté et extrait en Bretagne.

➤ Coûts et subventions

Coût total : 1,1 millions d'euros, dont :

- 700 000 € pour la voirie
- 250 000 € pour l'office de tourisme
- 200 000 € pour l'espace couvert

Subventions totales : 160 000 €, dont 100 000 € de la Région Bretagne (Eco-FAUR). ■



Vue depuis la route départementale avec l'office du tourisme au premier plan

CONTACT :

Sébastien Miossec, maire / Tél. mairie : 02 98 06 91 04 / accueil@riecondsurbelon.fr

BRUDED est soutenu par :

